

Appel à contributions

## Remembering Spaces of Internment/ Se rappeler des espaces d'internement

Remise des propositions : 1er décembre 2022

Workshop : 9-10 mars 2023

Le projet ReSI propose une réflexion large sur les espaces d'internement, et plus particulièrement sur l'effacement dont ils font souvent l'objet. Ces lieux sont présents tout au long des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles et sur tous les continents habités. S'ils sont placés sous le signe de l'exception, leur présence y est structurelle. Cependant ils ont rarement fait l'objet d'études transversales prenant en compte l'ampleur du phénomène. ReSI se propose de constituer un réseau de recherche afin d'engager une réflexion collective sur le sujet.

Cette première journée d'étude vise à entamer une première réflexion et à amorcer la constitution d'un réseau de recherche. Cet appel à contributions est donc très largement ouvert à toute recherche concernant les lieux d'internement et leur mémoire, que ce soit sur les aires géographiques, ou sur les disciplines envisagées : sciences sociales, sciences humaines, architecture, disciplines artistiques. Les lieux d'internement seront traités comme un phénomène contemporain (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle), lié à l'émergence et à la consolidation des administrations publiques. Ils se distinguent de l'emprisonnement : l'internement est un phénomène de privation de liberté lié à une décision administrative ou militaire, et non pas judiciaire. De ce fait, ces lieux entrent en contradiction avec les principes de l'État de droit. Enfin, si le phénomène de l'internement recoupe celui des camps, il ne s'y superpose pas complètement : l'internement peut se dérouler dans d'autres espaces, et le camp n'est pas toujours synonyme d'internement.

Cette journée d'étude, tout en étant ouverte à tout type de contribution, met l'accent sur trois axes spécifiques :

- Les enjeux institutionnels et les logiques qui président à leur mise en place, à leur gestion et à leur dissolution.
- La matérialité des bâtiments, usages et traces.
- Les mémoires de ces lieux et les pratiques qui s'y rattachent.

Les propositions de contributions (une page maximum) sont à envoyer à l'adresse [resiresearch.event@gmail.com](mailto:resiresearch.event@gmail.com) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Pour toute autre question, merci d'écrire à [resiresearchorg@gmail.com](mailto:resiresearchorg@gmail.com). La journée d'étude aura lieu à Paris, les 9 et 10 mars 2023.

Cette journée d'étude comme les autres événements de ReSI 2023-24, est financé par la Transatlantic Research Partnership, un programme de la FACE Foundation et de l'Ambassade de France aux États-Unis, avec la participation de l'Université d'Arizona, de l'IRHiS et du CESDIP.

# Remembering Spaces of Internment/ Se rappeler les espaces d'internement

Call for Papers: 1 December 2022

Symposium: 9-10 March 2023

ReSI (Remembering Spaces of Internment) proposes a broad reflection on the spaces of internment, and particularly on their erasure, of which they are often the object. These places are present throughout the 20th century and on all inhabited continents. Even if they are placed under the designation of the 'exception,' their presence is structural. However, they have rarely been the subject of transversal studies that take into account the extent of the phenomenon. ReSI proposes to establish a research network in order to collectively reflect on the subject.

ReSI's first symposium initiates this endeavor with a first reflection on spaces of internment and starts to constitute a research network. This call for contributions welcomes proposals addressing all genre of research concerning places of internment across geographical areas and in terms of the disciplinary methods and perspectives: social sciences, humanities, architecture, arts, and so on. Places of internment will be treated as a contemporary phenomenon (19th to 21st century), linked to the emergence of and consolidation of public administrations. Internment is distinct from imprisonment; it is a phenomenon of deprivation of liberty linked to administrative or military decisions, not to judicial ones. In this respect, places of internment contradict the principles of the rule of law. Finally, if the phenomenon of internment overlaps with that of the camp, it is not completely superimposed: internment can take place in other spaces, and the camp is not always synonymous with internment.

This symposium, while open to all types of contributions, encourages proposals on three specific areas:

- Institutions and the logics that preside over their establishment, management and dissolution.
- The materiality of buildings, their uses and traces.
- Memory and re-membling of these places and the practices related to them.

Proposals for contributions (one page maximum) should be sent to [resiresearch.event@gmail.com](mailto:resiresearch.event@gmail.com), before December 1, 2022. For any other questions, please write to [resiresearchorg@gmail.com](mailto:resiresearchorg@gmail.com). The symposium will take place in Paris on March 9 and 10, 2023.

The ReSI 2023-4 series of symposia and conference is funded by the Transatlantic Research Partnership, a program of the FACE Foundation and the French Embassy, with the participation of the University of Arizona, IRHIS and CESDIP.